

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
38	36 dont 3 pouvoirs

Date de convocation : **18 octobre 2017**
Date d'affichage : **19 octobre 2017**

SEANCE DU 24 OCTOBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-quatre du mois d'octobre, à dix-huit heures trente, le conseil de la Communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes de Saint-Priest Bramfant.

Etaient présents : Stéphane BARDIN, Gisèle BOISSIER, Gilles BOURDIER, Josette BREYSSE, Roland BUFFET, Yolande BURETTE, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, André DEMAY, Christian DESSAPTLAROSE, Bernard FERRIERE, Fabienne GASTON, Daniel GORCE (suppléant de Éric GOLD), Jean-Marie GRENET, Bertrand HANOTEAU, Robert IMBAUD, Colette JOURDAN, Pascal LABBE, Roland LAPLACE, Philippe LE PONT, Pierre LYAN, Michel MACHEBOEUF, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, David MOURNET, Jean-Claude PAPUT, François-Xavier PERRAUD, Yves RAILLERE, Claude RAYNAUD, Pascal ROUGIER, Guy TIXIER.

Absents ayant donné un pouvoir :

Christelle CHAMPOMIER a donné pouvoir à Luc CHAPUT
Sandrine COUTURAT a donné pouvoir à Jean-Jacques MATHILLON
Jeanne DEBITON a donné pouvoir à André DEMAY

Absents :

Roland GENESTIER
Jean-Claude MOLINIER

Secrétaire de séance : M. Daniel GORCE

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2017- 168 : GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LE FUTUR OFFICE DE TOURISME

Rapporteur : Bernard FERRIERE

Les communautés de communes Riom Limagne et Volcans et Plaine Limagne s'apprêtent à créer un nouvel office de tourisme communautaire, en lieu et place des offices Riom Limagne, Châtel-Guyon et Volvic.

Les travaux préparatoires à la création de cet office de tourisme sont nombreux : nom/logo/charte graphique, création d'un site internet, accompagnement juridique et en ressources humaines...

Lors de sa réunion du 12 septembre 2017, le conseil communautaire a approuvé le lancement d'une consultation par groupement de commande avec Riom Limagne et Volcans relative au nom/logo/charte graphique.

A l'instar de ce premier groupement de commande, il est proposé de renouveler cet exercice sur les autres travaux préparatoires (création d'un site internet, accompagnement juridique et en ressources humaines...), en maintenant les mêmes modalités de groupement, à savoir :

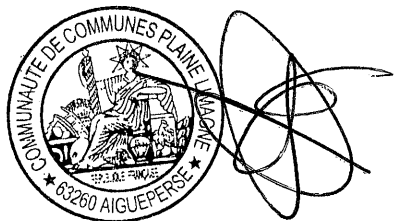
- le coordinateur : **Riom Limagne et Volcans,**
- les membres de la commission ad'hoc :
 - Titulaires : **Bernard FERRIERE, Josette BREYSSE,**
 - Suppléants : **Jean-Jacques MATHILLON, Fabienne GASTON,**
- La répartition financière sur la base de la population municipale au 1^{er} janvier 2017, soit : 76,49 % pour RLV et 23,51 % pour la CCPL.

→ Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

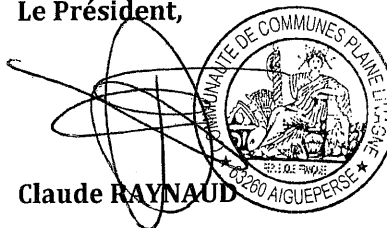
- de lancer les travaux préparatoires pour la création du futur office de tourisme ;
- de désigner Riom Limagne Volcans coordinateur des marchés ;
- de désigner les membres nommés ci-dessus à la commission ad'hoc des groupements de commande ;
- d'autoriser le président à signer les conventions de groupement de commande.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
Au Registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire
A Aigueperse, le 26/10/2017
Le Président,



Le Président,


Claude RAYNAUD

The image shows the official seal of the Communauté de Communes Plaine Limagne (CCPL) with a handwritten signature in black ink over it. The seal is circular and contains the text "COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE" around the top and "63260 AIGUEPERSE" around the bottom. In the center, there is a coat of arms featuring a figure holding a staff. Below the seal, the name "Claude RAYNAUD" is printed.